

PRÉPARER MON AVENIR

M'ADAPTER AUX ÉTUDES / AU TRAVAIL

**SOUTENIR MON ÉQUILIBRE PERSONNEL
ET PROFESSIONNEL**

**DÉVELOPPER LE POTENTIEL
DE MON ÉQUIPE**

PLANIFIER MES TRANSITIONS



FOIRE AUX QUESTIONS

**C.O. : Professionnel·le·s
essentiel·le·s tout au long
de la vie**



Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

POURQUOI CONSULTER UN CONSEILLER OU UNE CONSEILLÈRE D'ORIENTATION (C.O.) ?	3
COMMENT LES C.O. PEUVENT-ILS M'AIDER ?	5
COMMENT TROUVER UN C.O. ?	7
EST-CE QUE JE VAIS DEVOIR PASSER DES TESTS ?	8
COMMENT DEVENIR CONSEILLER OU CONSEILLÈRE D'ORIENTATION ?	9



Expert.e.s
en
**ORIENTATION et
DÉVELOPPEMENT DE
CARRIÈRE**

 Ordre des conseillers
et conseillères d'orientation
du Québec

**C.O. : Professionnel·les
essentiel·les tout au long
de la vie**

POUR
M'ADAPTER AUX ÉTUDES /
AU TRAVAIL

 @OCCOQ • #OCCOQ • orientation.qc.ca

POURQUOI CONSULTER UN CONSEILLER OU UNE CONSEILLÈRE D'ORIENTATION (C.O.) ?

Qui sont les c.o. et quel est leur rôle ?

Les c.o. sont des professionnels de la relation d'aide, de l'orientation et du développement de carrière qui pratiquent dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (DSMRH). Leurs interventions visent le développement de l'autonomie socioprofessionnelle et la prise de décisions éclairées, sur les plans professionnel, scolaire et personnel, en adéquation avec l'identité et les besoins de la personne. Leur clientèle peut également être constituée de groupes ou d'organisations.

Ils accompagnent les personnes de tous âges, quels que soient leur niveau de scolarité et leurs expériences professionnelles ou personnelles. Grâce à leurs compétences en évaluation, en intervention et en rôle-conseil, ils sont en mesure d'adapter leurs services afin de répondre à une diversité de besoins d'orientation.

* Les professionnels du DSMRH sont les suivants : conseillers d'orientation, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux, ergothérapeutes, psychoéducateurs, sexologues, criminologues, psychologues, orthophonistes et audiologistes, infirmières et médecins.

> [En savoir plus sur la profession](#)

Besoins d'orientation

- **Choix scolaires et professionnels** (cours et programmes d'études, métiers et professions, stages, formation continue, etc.)
- **Insertion et réinsertion socioprofessionnelle** (objectif d'emploi, recherche d'emploi, adaptation en emploi, etc.)
- **Réorientation et transitions de carrière** (gestion de carrière, changement significatif de domaine professionnel, crises et transitions de vie, perte d'emploi, préparation et adaptation à la retraite, etc.)
- **Adaptation et réadaptation au travail ou aux études** (handicaps, troubles mentaux ou neuropsychologiques, difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, problèmes de motivation, deuils, etc.)
- **Développement de carrière et gestion de talents** (besoins spécifiques aux organisations et employeurs)
- **Relation d'aide et intervention psychosociale** (gestion des émotions, développement de stratégies d'adaptation, mobilisation des ressources, deuils, risque suicidaire, etc.)
- **Reconnaissance des acquis et des compétences** (bilan de compétences, reconnaissance officielle en fonction d'un programme d'études, d'une norme professionnelle ou d'un référentiel de compétences, etc.)

POURQUOI CONSULTER UN CONSEILLER OU UNE CONSEILLÈRE D'ORIENTATION (C.O.) ?

Quels sont les avantages de consulter un c.o. ?

Les c.o. sont membres d'un ordre professionnel qui protège le public

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) **assure la protection du public en surveillant l'exercice de la profession et en lui fournissant des recours légaux.** Cette protection du public s'articule également autour de l'accessibilité et de la qualité des services d'orientation ainsi que du positionnement sur les enjeux de société en lien avec son champ d'exercice. De plus, l'Ordre soutient ses membres dans le développement et la consolidation de leurs compétences, dans le respect de leurs obligations.

> [Protection du public](#)

> [Porter plainte / Demande d'enquête](#)

L'Énoncé de pertinence sociale des c.o.

Les c.o., par leur expertise de la relation individu-travail-formation, visent le mieux-être personnel et professionnel en mobilisant le potentiel des personnes et en les aidant à prendre leur place dans la société tout au long de leur vie.

Les c.o. sont des professionnels compétents et rigoureux

Pour obtenir un permis d'exercice de l'OCCOQ – et ainsi porter le titre de c.o. et exercer les activités professionnelles qui lui sont réservées –, il est nécessaire de détenir un **diplôme de maîtrise universitaire en orientation** dans l'un des quatre programmes reconnus par l'Ordre au Québec.

Ces programmes portent notamment sur le counseling, les théories de la personnalité, la psychopathologie, l'identité, le développement personnel et vocationnel, l'évaluation psychométrique, incluant le retard mental, et la connaissance du milieu scolaire et du marché du travail.

Lorsqu'ils reçoivent leur permis d'exercice, **les membres de l'OCCOQ s'engagent à respecter les obligations qui régissent la profession**, telles que : le respect de l'éthique, de la déontologie et des règlements en vigueur ; la collaboration au processus de l'inspection professionnelle ; le maintien et le développement de leurs compétences en formation continue.

> [Obligations professionnelles des c.o.](#)

COMMENT LES C.O. PEUVENT-ILS M'AIDER ?

Évaluation et intervention en orientation

« Évaluer, dans un contexte d'orientation professionnelle, consiste à porter un **jugement clinique** dans le cadre d'un processus permettant d'apprécier la situation d'une personne au regard de son cheminement vocationnel ou de son insertion socioprofessionnelle.

Le c.o. détermine, par la suite, un **plan d'intervention** permettant de développer chez la personne sa capacité à s'orienter, à faire des choix personnels et professionnels et à réaliser des projets d'études ou de carrière. Ainsi, le c.o. doit considérer les trois aspects, soit le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu dans l'évaluation de la situation de la personne.

Il intervient également pour que la personne maintienne des **stratégies actives d'adaptation** lorsqu'elle est confrontée à des **choix** ayant des impacts sur l'ensemble de sa vie, principalement sur le plan des études et du travail. C'est dans ce contexte que le c.o. intervient sur des aspects problématiques liés à l'identité et au développement de la personne, ainsi qu'aux processus psychologiques sous-jacents. »

Source : OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC. 2021. *Guide explicatif : Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*. Québec, OPQ.

Je suis un élève ou un étudiant

Dans le secteur de l'éducation, les conseillers et conseillères d'orientation (c.o.) accompagnent les élèves et les étudiants dans la découverte d'eux-mêmes (connaissance de soi), dans l'exploration concrète et active du monde de la formation et du travail, dans le soutien au développement de leur autonomie, dans leurs prises de décision, dans la confirmation de leur projet professionnel et dans sa réalisation.

> [Services d'orientation offerts dans le secteur de l'éducation](#)

> [Services d'orientation offerts en pratique privée](#)

Je suis un parent d'élève ou d'étudiant

Le soutien des parents constitue un facteur important dans le processus d'orientation des élèves et des étudiants. À ce titre, ils peuvent demander l'aide d'un c.o. de l'établissement où leurs jeunes étudient. De plus, l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec a conçu le site Espace parents, qui leur offre une foule d'informations, de conseils et d'outils afin de les aider à mieux accompagner leurs jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle.

> [Site Web Espace parents](#)

> [Services d'orientation offerts dans le secteur de l'éducation](#)

> [Services d'orientation offerts en pratique privée](#)

COMMENT LES C.O. PEUVENT-ILS M'AIDER ?

Je vis des difficultés et des questionnements dans ma recherche d'emploi / Je suis en réflexion pour une réorientation de carrière

Les c.o. aident toutes les personnes s'interrogeant sur leur vie au travail à faire le point, à se réorienter ou à développer ce qu'on appelle leur « employabilité », et ce, peu importe leur niveau de scolarité et leurs expériences professionnelles ou personnelles. Ils interviennent auprès d'une clientèle diversifiée : jeunes adultes, travailleurs, personnes immigrantes ou issues de la diversité culturelle, retraités, personnes sans emploi, personnes planifiant leur retraite, personnes ayant un faible niveau de scolarité, personnes judiciairisées, etc. Au cours d'une démarche d'orientation professionnelle, il est souvent nécessaire de dresser un bilan de compétences, exercice qui consiste à faire le point et à évaluer certains acquis, professionnels ou non.

> [Services d'orientation offerts dans le secteur de l'employabilité](#)

> [Services d'orientation offerts en pratique privée](#)

Je suis un employeur / un gestionnaire

De nombreux c.o. offrent leurs services aux gestionnaires et employeurs dans les organisations. Ils œuvrent à titre de consultants ou d'employés pour une diversité d'entreprises privées et d'organismes publics ou à but non lucratif. Ces c.o. organisationnels sont de plus en plus recherchés, notamment pour leur compétence reconnue dans la gestion des talents. Compte tenu des enjeux de pénurie de main-d'œuvre, l'expertise entourant l'adéquation entre identité et activité professionnelle s'avère plus pertinente que jamais.

> [Services d'orientation offerts dans le secteur organisationnel](#)

> [Répertoire des c.o. en pratique privée](#)

J'ai vécu un accident de la route ou au travail et je ne peux plus exercer mon métier / Je suis une personne en situation de handicap et je veux trouver ma place

Les incapacités permanentes et les situations de handicap associées à une déficience physique, sensorielle ou mentale ont des impacts importants dans le développement de l'identité de la personne ainsi que dans sa capacité à s'intégrer aux études et au travail. Celle-ci doit développer des modes d'adaptation pour assumer ses divers rôles dans la société et y retrouver une place qui a du sens à ses yeux. Dans le secteur de la réadaptation et santé mentale, les c.o. accordent une attention particulière au profil de capacités de la personne, à son mode d'adaptation psychologique à ses handicaps, aux exigences d'une formation ou d'un emploi, à l'identification de ressources de substitution au travail ainsi qu'aux aspects médico-légaux de la réadaptation.

> [Services d'orientation offerts dans le secteur de la réadaptation et santé mentale](#)

> [Services d'orientation offerts en pratique privée](#)

Je pense à la retraite et je me pose beaucoup de questions

La transition vers la retraite est une étape importante, qui va de pair avec la nécessité de continuer à se réaliser et à donner un sens à cette période de la vie. Plusieurs questionnements ou difficultés peuvent surgir à ce moment. L'accompagnement en orientation est alors tout à fait indiqué pour aider la personne à planifier et à bien vivre cette transition.

> [Services publics d'orientation](#)

> [Services d'orientation offerts en pratique privée](#)

COMMENT TROUVER UN C.O. ?

Est-ce que les services d'orientation sont gratuits et comment puis-je y avoir accès ?

Environ 85 % des c.o. pratiquent au sein d'établissements publics ou d'organismes communautaires au Québec. Par conséquent, **leurs services sont offerts gratuitement** à la population.

Pour savoir comment avoir accès à des services d'orientation gratuits, consultez la page « Services publics d'orientation » de notre site Web, où vous pourrez effectuer une recherche en fonction du groupe cible – ou de la clientèle – auquel vous correspondez (ex. : élèves et étudiants, jeunes adultes et adultes) ou par région.

> [Services publics d'orientation](#)

Combien coûtent les services des c.o. en pratique privée et comment puis-je y avoir accès ?

De façon générale, le tarif pour une séance de consultation de 60 minutes avec un c.o. en pratique privée varie entre 80 \$ et 130 \$. **Chaque professionnel détermine ses honoraires** en fonction de son expérience et de la région où il pratique.

Consultez le « Répertoire des c.o. en pratique privée » pour effectuer une recherche ciblée à l'aide de différents critères (ex. : région, types de services offerts, types d'expertise, clientèles desservies, etc.).

> [Répertoire des c.o. en pratique privée](#)

IMPORTANT : Assurez-vous que la personne que vous allez rencontrer est membre de l'OCCOQ

Au Québec, seuls les membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) peuvent porter le titre de conseiller ou conseillère d'orientation (c.o.), en vertu du *Code des professions*. C'est ce qu'on appelle la réserve du titre. **Le titre réservé de c.o. est un signe de compétence**, car il permet au public de distinguer les praticiens qui répondent aux exigences de compétence requises pour être membre de l'Ordre.

Cela signifie qu'une personne qui n'est pas membre ne peut pas porter le titre de c.o. ou encore laisser croire qu'elle est membre de l'Ordre en s'attribuant un titre ou une abréviation similaire. La réserve du titre relève de la mission de l'OCCOQ, qui consiste à assurer la protection du public en surveillant l'exercice de la profession et en lui fournissant des recours légaux.

Pour vérifier que la personne que vous allez rencontrer est bel et bien membre de l'OCCOQ, entrez son nom dans le répertoire des membres.

> [Répertoire des membres](#)

> [Protection du public](#)

> [Titre et activités réservées](#)

EST-CE QUE JE VAIS DEVOIR PASSER DES TESTS ?

Qu'est-ce qu'un test psychométrique ?

Un test psychométrique est un instrument d'évaluation de certaines caractéristiques psychologiques ou comportementales, qui est **validé sur le plan scientifique**.

« Les résultats des tests expriment une position individuelle par rapport à la moyenne d'un ou de plusieurs groupes, ou par rapport à une norme déterminée en ce qui a trait à des caractéristiques psychologiques. Ce qui n'est pas le cas de tests que l'on retrouve sur Internet, qui sont des questionnaires d'auto-évaluation et ne sont pas scientifiques* . »

Est-ce que les c.o. font passer des tests psychométriques à toutes les personnes qui les consultent ?

Les c.o. n'utilisent pas systématiquement des tests psychométriques dans la démarche d'orientation avec leurs clients. Ils y ont recours **au besoin**, afin d'aider la personne à approfondir sa connaissance et sa conscience de soi. D'autres sources d'information (ex. : informations provenant de l'histoire sociale, scolaire et professionnelle) sont utilisées par les c.o. afin d'évaluer la situation de la personne et de l'accompagner dans sa démarche.

À quoi servent les tests psychométriques ?

Les données qui sont recueillies à l'aide de tests psychométriques (ex. : intérêts, personnalité, aptitudes, etc.) « peuvent être utiles au c.o. en l'aidant à mieux connaître la personne et à comprendre sa dynamique. Cela favorise des interventions plus adaptées et plus efficaces, tant dans les thèmes abordés que dans les techniques utilisées* . »

Pour le client, la passation de tests, mais surtout l'interprétation des résultats effectuée par le c.o. dans le cadre du processus d'orientation, peut **atteindre plusieurs objectifs**, tels que :

- développer la connaissance de soi et l'expression de soi ;
- aider à la validation de certaines décisions scolaires ou professionnelles ;
- stimuler l'exploration de possibilités scolaires ou professionnelles.

*Source : GUÉDON, M.-C., R. SAVARD, Y. LE CORFF et É. YERGEAU. 2011. *Tests à l'appui (2^e édition) – Pour une intervention intégrée de la psychométrie en counseling de carrière*. Québec. Septembre éditeur.

COMMENT DEVENIR CONSEILLER OU CONSEILLÈRE D'ORIENTATION ?

Quelles sont les exigences pour devenir membre de l'OCCOQ et exercer la profession de c.o. ?

Pour devenir membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ), différents parcours d'admission sont possibles. Chacun de ces parcours correspond à un profil différent et répond à des critères bien précis.

Parcours d'admission automatique

Quatre programmes universitaires de 2^e cycle (maîtrise) donnent ouverture automatique au permis d'exercice de l'OCCOQ au Québec (diplômés des programmes en orientation depuis moins de 3 ans). Ces programmes portent notamment sur le counseling (relation d'aide), les théories de la personnalité, la psychopathologie, l'identité, le développement personnel et vocationnel, l'évaluation psychométrique, incluant le retard mental, ainsi que la connaissance du milieu scolaire et du marché du travail. Ils sont offerts dans les universités suivantes :

- [Université de Sherbrooke](#)
- [Université du Québec à Montréal](#)
- [Université Laval](#)
- [Université McGill](#)

> [Parcours d'admission à l'OCCOQ](#)

J'ai été formé dans une discipline connexe à l'orientation ET / OU J'ai de l'expérience professionnelle connexe

Comment puis-je devenir membre de l'OCCOQ ?

Trois parcours sont possibles en ce qui concerne l'admission par équivalence (diplômés du Québec, hors Québec et hors Canada). Le comité d'accès à l'exercice de la profession (CAEP) de l'Ordre est responsable de l'analyse des dossiers d'admission de ces parcours. L'analyse des dossiers lui permet de déterminer les compétences à acquérir afin de devenir membre de l'OCCOQ et s'engager dans la profession de c.o.

De façon générale, les programmes connexes à l'orientation et au développement de carrière sont liés à l'intervention, à la relation d'aide, à la santé mentale, à l'éducation ou au développement de la personne.

Exemples de programmes connexes (non exhaustifs)

- Psychologie / Psychoéducation / Travail social / Psychosociologie de la communication
- Éducation
- Counseling
- Relations industrielles / Gestion des ressources humaines / Développement organisationnel
- Théologie et spiritualité

> [Diplômés du Québec](#)

> [Diplômés hors Québec](#)

> [Diplômés hors Canada](#)

